**REGLEMENT BIATHLON**

**Le fait de participer implique l’acceptation du présent règlement.**

**Seules les inscriptions accompagnées de leur règlement seront prises en considération.**

**La Société de Tir de Chabreloche se réserve le droit d’annuler l’épreuve en cas de problème majeurs survenus au dernier moment (conditions météorologiques…).**

**DEROULEMENT DE L’EPREUVE :**

Deux distances au choix : 2,6 kms avec 2 tirs ou 7 kms avec 2 tirs.

Le départ a lieu au stand de tir, le parcours est fléché

Début de l’épreuve à 14 h le samedi 17 juin 2017.

**CIRCULATION :**

Les concurrents doivent impérativement suivre les instructions des commissaires pendant la course. La course est à droite de la chaussée. Les concurrents sont « lâchés » au chrono par groupe de 4 ou moins si encombrement au pas de tir.

**TIR :**

Le tir sera à la carabine 4,5 sur le pas de tir 10M.

Des armes seront mises à la disposition des non-licenciés, les licenciés FFTIR qui le désirent peuvent tirer avec leurs armes respectant le règlement FFTIR 10M. Ils doivent le dirent au responsable du pas de tir et lorsqu’elles ne seront pas utilisées elles seront dans un râtelier prévu à cet effet. Aucun autre matériel de tir n’est autorisé (veste, gants, bandeau…….).

Les concurrents tirent debout ou avec appuis des avants bras sur le pas de tir, au choix du concurrent aucun autre contact que les avants bras n’est autorisé sur le pas de tir.

Le tir est sur 2 cibles composées de 5 visuels noirs de diamètre 15 MM. Pour le petit parcours chaque visuel manqué pénalise le tireur de 30 secondes et pour le grand chaque visuel manque pénalise le tireur de 60 secondes. Les concurrents font deux passages au pas de tir soit 10 tirs au total.

Dès le tir est terminé, les concurrents laissent les armes, culasses ouvertes, et le carton au pas de tir.

Si un concurrent arrivant au pas de tir n’a pas de poste de libre, il lève le bras, l’arbitre déclenchera un chrono pour lui décompter le temps perdu.

Après le second tir, les participants doivent passer la ligne d’arrivée, ce qui déclenche l’arrêt du chronomètre.

**PENDANT LE TIR LE CHRONOMETRE N'EST PAS ARRETE**

L’accès aux spectateurs au pas de tir sera limité par l’arbitre durant la compétition.

En cas d’égalité au final, les participants seront départagés par le meilleur score sur trois tirs sur cibles U I T au commandement de l’arbitre type finale FFTIR soit (1 mn par tir).

**CATEGORIES :**

Le classement sera établi en différenciant homme femme et sur trois catégories d’âge : - de 16 à 20 ans

* de 21 à 45 ans
* plus de 45 ans

Les récompenses seront attribuées aux trois premiers de chaque catégorie.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

Le biathlon est ouvert à tous à partir de 16ans. Pour les mineurs, une autorisation parentale est obligatoire.

Les participants s’engage à fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied hors stade.

Chaque concurrent doit porter visiblement un dossard ventral et un dorsal numéroté fourni par l’organisation.

Les participants s’engagent à respecter le présent règlement notamment en ce qui concerne la sécurité au pas de tir (carabine reposées culasse ouverte et en direction des cibles) ainsi que le tracé du parcours (points de passages obligatoires)

En cas d’abandon, les concurrents s’engagent à prévenir au plus vite les commissaires de course ou l’arbitre responsable du pas de tir

**ORGANISATION :**

Les participants doivent se présenter au pas de tir une heure avant le début de l’épreuve pour une initiation au tir obligatoire.

Un briefing sera tenu avant le départ de chaque épreuve.

Le départ pour les deux distances pourra être donné l’un après l’autre ou simultanément suivant le nombre de participants.

Des points de ravitaillement d’eau seront à disposition sur le parcours.